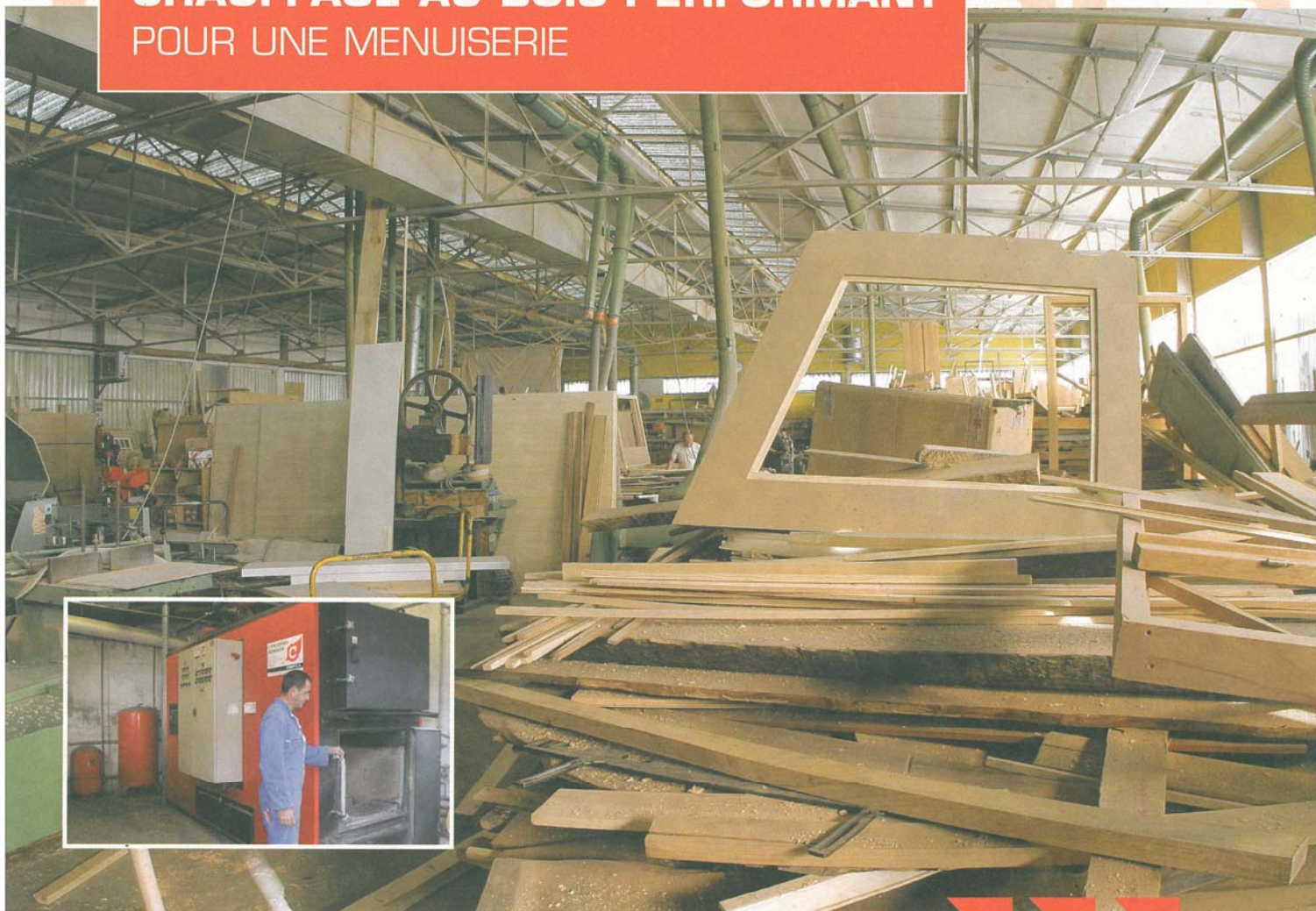


ENTREPRISES

CHAUFFAGE AU BOIS PERFORMANT POUR UNE MENUISERIE



L'entreprise Chapuis, située au Puy-en-Velay en Haute-Loire, est une menuiserie qui utilisait les déchets de bois divers issus de son activité pour assurer le chauffage de ses locaux.

Le matériel était vétuste (25 ans) et demandait beaucoup de temps au personnel pour le chargement du bois et l'évacuation des cendres. Le chargement manuel des chutes ne pouvant passer dans le système d'alimentation automatique de la chaudière provoquait des fumées noires. Dans ces conditions, l'entreprise a choisi d'investir dans un matériel moderne et performant.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du Plan Bois Energie et Développement Local qui associe à l'ADEME, depuis 1995, le Conseil Régional d'Auvergne et les Conseils Généraux des 4 départements de la région.

ADEME



ENTREPRISES

Description de l'installation

En 2002, une chaudière de 700 kW à alimentation et décendrage automatiques comportant un traitement de fumées par dépoussiéreur multicyclone et une régulation modulante de puissance a été mise en place.

La menuiserie s'est par ailleurs dotée d'un broyeur qui lui permet de stocker directement le broyat dans le silo

d'alimentation de la chaudière. Il n'y a donc plus d'intervention manuelle dans l'alimentation de la chaudière.

La puissance de la chaudière permet à l'entreprise d'envisager une extension de ses locaux ou d'alimenter un éventuel séchoir.

Développement durable et bilan de l'installation

Cette installation permet à l'entreprise d'éliminer la totalité de ses déchets de bois, hormis les fines de ponçage, grâce à un silo de capacité importante qui permet le stockage en été, tout en ne faisant pas appel à une énergie fossile pour assurer le chauffage de ses locaux.

Par rapport à l'ancienne installation, le nouvel équipement a

supprimé le stockage des chutes et améliore les conditions de travail. Il consomme en moyenne 4,5 m³/j ce qui équivaut à une consommation annuelle d'environ 100 000 l de fioul.

Une combustion mieux maîtrisée, avec régulations sophistiquées, et la mise en place de filtres ont permis des rejets atmosphériques conformes à la réglementation.

■ Maître d'ouvrage :

Menuiserie CHAPUIS

Chemin de Farnier - 43000 LE PUY-EN-VELAY

■ Investissement global : 90 000 € HT

■ **Subvention** : 25 % [sur un montant prévisionnel de 85 000 HT] ADEME, Conseil Régional d'Auvergne, Conseil Général de la Haute-Loire

■ Fabricant et installateur de la chaudière :

Ets COMPTE [Aranc - 63]

■ Partenaires :

ADEME, CONSEIL REGIONAL D'AUVERGNE,
CONSEIL GENERAL DE LA HAUTE-LOIRE